

27 juin 2022 -15:02

La Belgique participe au principal projet européen en matière de risques chimiques

Le 27 juin, la Belgique organisera un événement pour le lancement du PARC (European Partnership for the Assessment of Risks from Chemicals). Près de 200 institutions issues de 28 pays collaborent avec la Commission européenne à ce projet de recherche européen afin d'améliorer l'évaluation des risques chimiques. Dans le prolongement du coup d'envoi de PARC donné début mai en France, la Belgique lance sa participation à ce projet.

Quel est l'objectif de PARC ?

Développer une nouvelle génération de méthodes afin de pouvoir estimer les risques des substances chimiques : tel est l'objectif de PARC. L'homme et l'environnement y occupent une position centrale. Ces nouvelles méthodes mettront l'Europe et la Belgique mieux en mesure d'élaborer une politique scientifiquement étayée pour les risques et les dangers chimiques. Grâce à ces nouvelles connaissances, la santé humaine et l'environnement pourront être mieux protégés.

Événement de lancement le 27 juin

Le SPF santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement et le point de contact national (Département Environnement de l'Autorité flamande) organisent avec le NEHAP, le Plan d'Action belge Environnement-Santé (collaboration de toutes les administrations au niveau de l'environnement-de la santé) le 27 juin un événement pour le lancement du PARC avec toutes les parties impliquées et des autres parties prenantes.

Partenaires belges

12 partenaires belges prennent part à PARC (VITO, Sciensano, toutes les universités flamandes, ILVO, IsseP, PIH, OVAM et le Département Environnement de l'Autorité flamande). Ils seront notamment chargés de mesurer la présence de substances chimiques dans l'homme et dans l'environnement et d'en étudier les effets potentiels pour la santé. Par ailleurs, un examen de nouveaux tests de toxicité est réalisé afin de pouvoir renoncer autant que possible aux tests sur les animaux.

De plus amples information à propos de PARC

PARC est le principal projet européen en matière d'évaluation des risques chimiques : près de 200

partenaires issus de 28 pays et trois agences de l'UE (l'Agence européenne de l'Environnement - EMA, l'Agence européenne des produits chimiques - ECHA et l'Autorité européenne de sécurité des aliments - EFSA) y collaborent. Ce partenariat a une durée de sept ans et court jusqu'au printemps 2029. PARC dispose d'un budget estimé à 400 millions d'euros, dont la moitié est financée par la Commission européenne et le reste par les pays partenaires. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ([ANSES](#)) française coordonne le partenariat.

Pour information : le communiqué de presse concernant le lancement de PARC a été publié le 11 mai et est disponible sur [le site web PARC ANSES](#).

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be